



263 Rue de Paris Case 550
93515 MONTREUIL cedex
Tél : 01 48 51 51 83 – Fax 01 48 51 14 43
E-mail : cgtpolice@cgt.fr
Site Internet : www.police.cgt.fr

REUNION DFPN DU 9 FEVRIER 2009

Le 9 février Monsieur Jacques FOURNIER Directeur de la Formation de la Police Nationale a réuni les organisations syndicales. Le thème de cette réunion a essentiellement porté sur la restructuration des centres de formation.

sont concernés par cette restructuration pour l'année 2009 les CFP de Troyes, Carcassonne, Saint-Brieuc, Sancerre, Nantes, Perpignan, Grenoble, Sainte-Foy-Lès-Lyon. 111 fonctionnaires sont concernés par ces fermetures qui interviendront en principe en septembre 2009.

Le Directeur se déplacera personnellement sur les sites concernés pour rencontrer individuellement les fonctionnaires à reclasser.

Les fonctionnaires devront remplir une fiche de vœux et ils auront la possibilité d'en formuler trois au maximum. Une cellule d'accompagnement ainsi qu'un comité de suivi seront créés afin de résoudre les problèmes rencontrés au cas par cas.

Le Directeur a également précisé que les fonctionnaires à quelques mois de leur départ à la retraite auront la possibilité de rester sur site afin d'en assurer la fermeture définitive.

La prime de restructuration Fonction Publique est mise en place mais de façon restrictive pour le Ministère de l'intérieur. Elle se monte à 1000,00€ pour un célibataire, 2000,00 € pour un couple marié ou pacsé et 500,00€ par enfants. Cette prime ne sera versée aux fonctionnaires que s'il y a un changement de résidence administrative et familiale. (la CGT Police, a demandé que cette prime soit appliquée à tous les fonctionnaires concernés par ces restructurations, car tous vont devoir subir un changement de métier, de mission, d'horaires, d'adaptation etc... au bon vouloir de l'administration et de ses suppressions d'emploi.)

Cette prime s'ajoute à celle accordée pour les frais occasionnés lors du déménagement.

Les ADS travaillant dans ces sites ne sont pas concernés par les primes et seront reclassés dans les services départementaux.

500 emplois seront supprimés d'ici à 2011, et la DFPN ne communique que sur les sites qui doivent fermer en 2009. D'autres réunions sont programmées, tous les deux mois environ, pour informer les organisations sur l'évolution et le suivi de cette restructuration.

La CGT Police répondra à chaque convocation de la DFPN, et restera très vigilante quant au traitement réservé aux personnels, quels qu'ils soient et n'hésitera pas à faire connaître sa position et ses propositions à la DFPN.

Montreuil, le 10 février 2009